



# Avis de Convocation ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**À propos de HPS:**

HPS est une multinationale, leader dans la fourniture de logiciels et solutions de paiement pour les émetteurs, les acquéreurs, les processeurs, les organisations indépendantes de vente (ISO), les commerces de détail, les opérateurs de réseaux mobiles (MNO) ainsi que les switches nationaux et régionaux dans le monde. PowerCARD, la suite logicielle complète de HPS, couvre l'ensemble de la chaîne de valeur du paiement en permettant des paiements innovants grâce à sa plateforme ouverte qui permet le traitement de toutes les transactions initiées par tous les moyens de paiement, provenant de tous les canaux. PowerCARD est utilisé par plus de 500 institutions dans plus de 95 pays. HPS est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2006 et dispose de bureaux dans les principaux centres d'affaires à travers l'Afrique, l'Europe, les Amériques, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Australie et l'Inde. Plus d'informations : [www.hps-worldwide.com](http://www.hps-worldwide.com)

**HPS - Siège Social**

Casablanca Nearshore Park, Shore 1 - 1100, bd Al Qods - Sidi Maarouf  
20270 - Casablanca - Maroc - Tél: +212 529 045 000

**Contact**

[invest@hps-worldwide.com](mailto:invest@hps-worldwide.com)



# AVIS DE CONVOCATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS, par abréviation «HPS», Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 74.061.900 Dirhams, ayant son siège à Casablanca Nearshore Park, Shore 1, 1100 Boulevard Al Qods, Sidi Maarouf, 20270 Casablanca, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le :

**Mercredi 24 juin 2026 à 10  
heures au siège de la société**

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025
- Approbation desdits rapports, ainsi que du bilan et des comptes de l'exercice 2025
- Affectation des résultats
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée
- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes
- Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2026
- Pouvoirs à conférer

Les actionnaires peuvent participer à l'Assemblée Générale en visioconférence. Ils devront à cet effet, envoyer une demande accompagnée de l'ensemble de la documentation ci-après listée à l'adresse email : [corporategouvernance@hps-worldwide.com](mailto:corporategouvernance@hps-worldwide.com). Les actionnaires justifiants de cette qualité recevront un lien personnel de connexion qui leur sera envoyé par courrier électronique.

Les actionnaires peuvent par ailleurs, se faire représenter par un autre actionnaire, par leur conjoint, par un ascendant ou descendant ou par tout représentant de société gestionnaire de portefeuilles de valeurs mobilières, ou de voter par correspondance à cette assemblée, quel que soit le nombre d'actions possédées, sous réserve d'inscription sur les registres sociaux ou de se faire délivrer une attestation de blocage de leurs titres par un intermédiaire financier. Les actionnaires désirant se faire représenter ou voter par correspondance, devront se procurer le formulaire unique de pouvoir et de vote par correspondance disponible sur le site <https://www.hps-worldwide.com/>

En outre, les actionnaires participants à l'Assemblée Générale en présentiel ou en visioconférence ou se faisant représenter, sont tenus au plus tard deux (2) jours ouvrés avant la tenue de l'Assemblée Générale, soit le lundi 21 juin à 18 heures, d'adresser une demande à l'adresse mail suivante : [corporategouvernance@hps-worldwide.com](mailto:corporategouvernance@hps-worldwide.com), et d'y joindre, les documents et informations ci-après listés nécessaires à leur participation ou à celle de leur mandataire :

- Une attestation de blocage des actions, dûment signée et cachetée par leur intermédiaire financier ;
- Une copie de leur pièce d'identité, et le cas échéant, de celle de leur mandataire ;
- Le cas échéant, la procuration dûment signée par l'actionnaire représenté.

Ces mêmes informations et documents doivent également être envoyés par courrier à l'adresse du siège de la Société avec le formulaire de vote par correspondance.

La procédure pour inscrire un projet de résolution à l'ordre du jour, participer et/ou voter à l'Assemblée Générale, ainsi que le formulaire de vote par procuration ou par correspondance et les documents qui y seront présentés, sont disponibles sur le site internet de la société <https://www.hps-worldwide.com/>, conformément aux dispositions des articles 121 et 121 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Le Président du Conseil d'Administration

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes sociaux clos au 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de cent trente-huit millions sept cent soixante-huit mille sept cent cinquante-six Dirhams et trente-cinq centimes (138.768.756,35) Dirhams. Elle approuve toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat social ci-dessus soit un bénéfice net comptable de cent trente-huit millions sept cent soixante-huit mille sept cent cinquante-six Dirhams et trente-cinq centimes (138.768.756,35) Dirhams comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	SITUATION AU 31/12/2025	AFFECTATION RESULTAT 2025	SITUATION APRES AFFECTATION
Capital social	74 061 900		74 061 900
Prime d'émission	83 451 410		83 451 410
Réserve légale	7 406 190		7 406 190
Report à nouveau	426 995 393	79 519 236	506 514 629
Résultat net de l'exercice	138 768 756	-	-
Dividende		59 249 520	59 249 520
<b>TOTAUX</b>	<b>730 683 649</b>	<b>138 768 756</b>	<b>730 683 649</b>

Il sera donc distribué un dividende de huit (8) Dirhams par action, qui sera mis en paiement le 27 Juillet 2026.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2025.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire, donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de leur mandat pour l'exercice 2025.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs à 2.900.000 Dirhams pour l'exercice 2026.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

